

L'ÉCHO DE BELGRADE

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE
Belgrade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

Prix. Yougoslavie: un an 60 din.; six mois 35 din.
Etranger: un an 50 fr. fr.; six mois 30 fr. fr.
Compte-chèques-postaux 56419 Belgrade

Les répercussions du conflit italo-éthiopien

Libres opinions

L'Entente Balkanique et l'équilibre de la Méditerranée

Au cours des négociations qui ont préparé l'Entente balkanique de 1934, il est vraisemblable qu'il ait envisagé le cas d'un conflit maritime, auquel ne prendrait part aucun des quatre Etats, mais qui pourrait les intéresser tous par ses répercussions imprévues. Voyez comme les calculs politiques sont fragiles! On pensait sans doute, à ce moment-là, tout d'abord aux revendications italiennes sur l'Adriatique, ancienne mer vénitienne; en second lieu à la rivalité entre la France et l'Italie dans la Méditerranée. C'était, semble-t-il, d'une des deux hypothèses qu'il fallait s'attendre à voir jaillir l'éventuelle, pour peu qu'il manquât aux gouvernements le conseil de la sagesse et celui de la prudence, ces deux anges de la Paix.

Il suffit de repérer sur la carte la position de l'Ethiopie. Cette fois, on comprend mieux; on comprend même tout à fait.

On ne peut tout de même pas dire que le conflit anglo-italien prenne l'Entente balkanique au dépourvu. Elle est d'une constitution assez robuste pour supporter des épreuves beaucoup plus graves. Et puis, dans le cas particulier, si ses intérêts directs pouvoient être mis en cause, ils se trouveraient automatiquement confondus avec ceux que prend en moins, avec quelle fermeté, au moins apparente, la Société des Nations. La question reste pourtant à savoir si les Quo'so ego de Genève suffiront à calmer les flots irrités. Et s'il convient à la Yougoslavie et à la Roumanie de conserver une position d'attente, on conçoit que la Turquie et la Grèce prennent en propre quelques précautions.

On ne vit pas de souvenirs, mais aux heures critiques on s'y reporte invinciblement. Il serait difficile à la Turquie d'oublier qu'il n'y a pas si longtemps certaines convolités se portant vers l'Asie mineure, et M. Mussolini, dans un discours qui donna lieu à des explications diplomatiques, lui a rafraîchi la mémoire par son fameux appel à ses concitoyens: — "Notre avenir est en Orient" — La Bulgarie voisine continue à faire politique à part, non exempte de la suspicion de sympathiser avec celle de l'Italie, sur la péninsule de Balkans. Elle n'a sans doute pas plus perdu de vue la Thrace que la Macédoine. Et quand nous voyons le gouvernement kényaniste accroître ses effectifs militaires

CHARLES LOISEAU

ces très restreint et que, les exportations vers l'Italie supprimées, il se fait difficile de trouver à les placer ailleurs. Mais il s'agit d'une somme peu importante de 12 millions de dinars.

Cependant la presse yougoslave ne traite pas la question des exportations vers l'Italie dans les limites étroites du texte de la proposition du Comité des 18, désignée sous le No 44. Elle suppose, non sans raison, que la prohibition de toutes les importations venant d'Italie provoquera des représailles, par exemple, la prohibition réciproque des importations venant des pays qui appliquent les sanctions. Même si l'Italie n'est pas en état de permettre une réaction aussi radicale, l'application des sanctions financières doit sensiblement troubler le commerce avec l'Italie.

Jacques Bainville disait l'autre jour: „Une flotte ne peut rien faire en Méditerranée si elle n'a la garde que ses adversaires, principalement les sous-marins ennemis, ne trouveront pas un abri sur les côtes grecques." C'est une considération qui a dû être approfondie à Rome, et qui peut conduire à des réactions osées. Elle n'a pas encore moins échappé à Londres, et les gens qui font de la comptabilité en partie double, sur le tableau intérieur et sur l'extérieur, n'ont probablement pas en tort d'insinuer que l'Angleterre avait mis la main au coup d'Etat monarchique en Grèce, pour substituer un gouvernement stable aux interminances du régime républicain.

Ce serait singulièrement exagérer l'état des choses que de parler de veillées des armes. Mettons simplement que la Turquie et la Grèce sont moins que jamais en relâchement de vigilance. Elles ont d'autant plus raison que du conflit actuel, même s'il se termine de la façon la plus pacifique, il restera toujours quelque chose. Le Fascisme, qu'il ne faut peut-être pas confondre avec la nation italienne — les Anglais ne se gênent pas pour faire la distinction — a posé une candidature „expansionniste" dont les buts, même sans doute à ses propres yeux, sont incertains et illimités. Du moment qu'on n'est en cause un besoin irrésistible, national, sentimental, économique et démographique tout à la fois, il est naturel que les voisins se regardent et se demandent aux dépens de qui il finira par se satisfaire. Il l'est aussi qu'à toute éventualité ils se tiennent coude à coude, et tel est fort heureusement le cas des Etats pour qui l'Entente balkanique reste une loi et une sauvegarde.

CHARLES LOISEAU

Les sanctions économiques et les intérêts yougoslaves

La publication de ces lignes dans les colonnes de l'*Echo de Belgrade* coïncide avec la date que le Comité de coordination de la Société des Nations a fixée pour l'entrée en vigueur des sanctions financières et économiques contre l'Italie.

Ces sanctions comprennent: 1) l'interdiction d'importer des armes et des munitions en direction de l'Italie et des possessions coloniales, 2) l'embargo sur les exportations des articles énumérés dans une liste, qui peut, au besoin, être complétée par d'autres marchandises 3) la prohibition d'importation de toutes les marchandises de provenance italienne, 4) l'interdiction de n'importe quel crédit à l'Etat, aux banques et à toutes les personnes physiques et morales italiennes.

Un délai de dix jours, du 19 au 28 octobre, a été laissé aux Etats-membres de la Société des Nations pour qu'ils préparent leur déclaration au sujet de l'application de ces mesures. Il est tout naturel que l'opinion publique, représentée par la presse, envisage la question du point de vue des intérêts nationaux de chaque pays.

On ne se dissimile pas que l'armée tournée vers l'Italie peut blesser ceux qui la manient. Les répercussions pénibles des sanctions économiques pour les Etats qui les appliquent sont hors de doute. Il s'a-

veut seulement de bien apprécier le poids de ces sacrifices.

D'après la décision, récemment prise par le Conseil des ministres yougoslave, depuis le 22 octobre sont déjà interdits l'exportation, le transit direct ou indirect des armes, des munitions et du matériel de guerre en direction de l'Italie et de ses colonies.

Cette mesure, qui empêchera l'industrie de certains pays de réaliser de gros bénéfices de guerre, ne touche pas les intérêts yougoslaves, car l'industrie yougoslave ne pourra figurer dans le rôle de fourisseur du matériel de guerre.

La liste des produits, soumis à l'embargo d'exportation dans la direction de l'Italie, ne saurait, telle qu'elle se présente à ce moment, menacer les intérêts économiques yougoslaves. Des articles portés sur cette liste, on ne peut attribuer une certaine importance qu'aux chevaux. De la quantité totale de 19.500 têtes d'une valeur de 34.4 millions de dinars, exportées en 1934, 7000 furent dirigées en Italie, tandis que le reste était réparti entre la Grèce, l'Autriche et la Suisse. La part de la Grèce était presque égale à celle de l'Italie, tandis que les deux autres pays ne participaient qu'avec une somme de 3 et 4 millions de dinars. Il résulte de ces données que le marché d'exportation des chevaux yougoslaves

est très restreint et que, les exportations vers l'Italie supprimées, il se fait difficile de trouver à les placer ailleurs. Mais il s'agit d'une somme peu importante de 12 millions de dinars.

Cependant la presse yougoslave ne traite pas la question des exportations vers l'Italie dans les limites étroites du texte de la proposition du Comité des 18, désignée sous le No 44. Elle suppose, non sans raison, que la prohibition de toutes les importations venant d'Italie provoquera des représailles, par exemple, la prohibition réciproque des importations venant des pays qui appliquent les sanctions.

Même si l'Italie n'est pas en état de permettre une réaction aussi radicale, l'application des sanctions financières doit sensiblement troubler le commerce avec l'Italie.

Jacques Bainville disait l'autre jour: „Une flotte ne peut rien faire en Méditerranée si elle n'a la garde que ses adversaires, principalement les sous-marins ennemis, ne trouveront pas un abri sur les côtes grecques." C'est une considération qui a dû être approfondie à Rome, et qui peut conduire à des réactions osées. Elle n'a pas encore moins échappé à Londres, et les gens qui font de la comptabilité en partie double, sur le tableau intérieur et sur l'extérieur, n'ont probablement pas en tort d'insinuer que l'Angleterre avait mis la main au coup d'Etat monarchique en Grèce, pour substituer un gouvernement stable aux interminances du régime républicain.

Ce serait singulièrement exagérer l'état des choses que de parler de veillées des armes. Mettons simplement que la Turquie et la Grèce sont moins que jamais en relâchement de vigilance. Elles ont d'autant plus raison que du conflit actuel, même s'il se termine de la façon la plus pacifique, il restera toujours quelque chose. Le Fascisme, qu'il ne faut peut-être pas confondre avec la nation italienne — les Anglais ne se gênent pas pour faire la distinction — a posé une candidature „expansionniste" dont les buts, même sans doute à ses propres yeux, sont incertains et illimités. Du moment qu'on n'est en cause un besoin irrésistible, national, sentimental, économique et démographique tout à la fois, il est naturel que les voisins se regardent et se demandent aux dépens de qui il finira par se satisfaire. Il l'est aussi qu'à toute éventualité ils se tiennent coude à coude, et tel est fort heureusement le cas des Etats pour qui l'Entente balkanique reste une loi et une sauvegarde.

Le président Masaryk reçoit M. Protic

On mandate de Prague:

M. Vasilije Protic, nouveau ministre de Yougoslavie à Prague, a présenté le 23 octobre, au Château de Lany, ses lettres de créance au Président Masaryk, en présence de M. Benes et du chancelier, M. Samal.

A cette occasion M. V. Protic traduisit les sentiments d'affection fraternelle du peuple yougoslave pour le peuple tchécoslovaque et son illustré chef dans lequel il a salué un Père vigilant de la Patrie, puis il ajouta:

„Le geste symbolique récent des délégués de toutes les régions tchécoslovaques apportant de la terre à la tombe du Roi Chevalier est une nouvelle et touchante preuve que les coeurs des deux nations battent à l'unisson. Les liens politiques, concrètes dans le Pacte de la Petite Entente, sont nés de ce profond sentiment que leurs intérêts vitaux sont intimement liés. Au service de la même cause, celle de la paix, la Tchécoslovaque et la Yougoslavie marquent la main dans la main vers l'avenir que le génie de la race et leur mission historique leur ont assigné."

On doit constater que cette juste réclamation yougoslave trouva un accueil chaleureux parmi les membres de la S.D.N. La proposition No 5 du Comité des Dix-huit s'efforce d'atténuer les inconvénients subis par certains Etats à cause des sanctions.

(Voir la suite en 4ème p. 1ère col.)

Prof. WLAD. ROSENBERG

Les hésitations de Genève et la date d'application des sanctions

(De notre correspondant)

Genève, 28 octobre

Après une interruption d'une dizaine de jours, le Comité de coordination des sanctions se réunira le 31 octobre, en même temps que le Comité des Dix-huit, qui doit préparer le travail du premier.

On se souvient que les gouvernements des Etats membres de la Société des Nations ont été priés de faire savoir à quel moment ils pourraient mettre en vigueur les mesures de prohibition contre l'importation des marchandises italiennes. Sur la base du travail préliminaire du Comité des Dix-huit, le Comité de coordination s'occupera de fixer la date de l'entrée en vigueur de ces mesures, ainsi que celle de l'application de l'embargo sur les matières premières destinées aux armées.

La fixation de cette date ou de ces dates n'a pas sans des ajustements assez délicats. Quoique l'action collective doive être, autant que possible simultanée, le Comité ne se trouvera pas en présence de réponses qui feront de cette simultanéité quelque chose d'immediatement ou d'automatiq

ue réalisable.

Les deux courants qui se sont déjà manifestés vont forcément se heurter une fois encore. Les partisans rigides de l'application du Pacte aussi complète et aussi rapide que possible proposeront une date très rapprochée. Les partisans d'une action de conciliation, aussi prolongée que le recommande un espoir quelconque de succès, chercheront vraisemblablement des arguments dans la diversité des dates communiquées par les gouvernements, pour reculer assez loin, en tout cas dans le mois de novembre, la date fatale où l'Italie, subissant tous les inconvénients des mesures prises contre elle, pourra montrer moins accessible aux conseils de la modération.

Après cet entretien Son Altesse Royale s'est rencontrée également avec M. Eden, délégué près la Société des Nations.

Poursuivant ses conversations, le Prince-Régent Paul a reçu le 27 octobre le vice-président du gouvernement, M. MacDonald, en une audience de une heure.

Le même jour, le Prince-Régent a reçu Sir John Simon, ministre de l'Intérieur et ancien ministre des Affaires étrangères.

Le 27 octobre, LL.MM. le Roi George V et la Reine Mary ont donné un déjeuner en l'honneur de L. A. R. le Prince-Régent Paul et la Princesse Olga au Palais de Buckingham.

Le soir, le Prince de Galles a donné un dîner au Palais de Windsor en l'honneur de Leurs Altesse Royales.

S.A.R. le Prince Régent Paul, accompagné par M. Pavle Karović, chargé d'affaires de la Légation de Yougoslavie à Londres, s'est rendu hier à Downing Street, où il fut immédiatement accueilli par M. Baldwin, président du Conseil. Son Altesse Royale s'entretenait environ trois quarts d'heure avec l'homme d'Etat britannique.

M. Rouchdi Aras à Belgrade

M. Rouchdi Aras, ministre des Affaires étrangères de Turquie, est passé le 24 octobre par Belgrade, où il fut salué par le Président Milan Stojadinović, par le ministre-adjoint des Affaires étrangères, M. Martinac, ainsi que par le ministre de Turquie, M. Ali Hajdar. M. Stojadinović a

M. Rouchdi Aras a profité de son passage pour faire une déclaration aux journalistes sur les derniers événements de Genève.

„L'Entente balkanique, dit-il, a prouvé encore une fois son importance et le fait qu'elle est un élément d'ordre et de modération en Europe. Tout ce qui fut décidé à Genève n'est que la confirmation des obligations que nous avons tous contractées à l'égard de la Société des Nations et je dois ajouter qu'il nous a été assez pénible d'appliquer des sanctions économiques à l'égard d'un pays voisin avec lequel nous désirons rester en bons termes et nous entendre. Mais les sanctions économiques ne doivent être considérées en aucun cas comme un acte d'hostilité à l'égard de l'Italie."

Interrogé sur les compensations économiques, M. Rouchdi Aras déclara:

„Le travail de la Yougoslavie et de la Turquie dans cette question a été très laborieux. Dans ce sens, des possibilités ont été envisagées, mais je pense que les compensations qu'on pourra nous accorder ne couvriront jamais les pertes que nous aurons à subir."

Cette aurore d'une „histoire nouvelle", les amis de la Tchécoslovaquie l'ont saluée d'une grande espérance. Chaque année confirme qu'ils

A la veille de la reprise des travaux parlementaires

La proximité de la session régulière du Parlement et la récente élection du bureau de la Chambre des députés ont entretenu cette semaine les conversations des cercles politiques.

La question des rapports du gouvernement avec la Chambre sera tirée au clair dès que le gouvernement proposera à l'Assemblée de discuter et de voter les projets de lois. C'est alors seulement que le cabinet M. Stojadinović jugera s'il est possible de poursuivre la collaboration avec la présente Chambre ou non. Jusque-là, il n'a aucune raison de modifier son attitude antérieure, conforme aux prescriptions de la Constitution.

Pour le cas où la collaboration serait impossible entre le gouvernement et le Parlement, certains milieux politiques envisagent la possibilité de la dissolution de la Skupšina et de nouvelles élections législatives. L'opposition extra-parlementaire incline vers cette solution, tandis que l'opposition parlementaire y est naturellement hostile. Le Club de l'Union radicale yougoslave penche plutôt vers la continuation des travaux à la Chambre, parce qu'il considère que le gouvernement pourra facilement s'assurer la majorité s'appuie sur cette formation.

Il est hors de doute que dès la reprise des travaux parlementaires, le Président du Conseil lancera un nouvel appel à l'apaisement et recommandera la normalisation de la vie politique par le rétablissement des libertés civiques, pour la conservation de l'unité de l'Etat et de la nation. Le pays est unanime sur le but à atteindre. Les divergences sur les moyens apparaissent secondaires, en pleine période de crise internationale.

La Yougoslavie a célébré cette année avec un éclat particulier cette Fête de la nation amie et alliée, digne plus: fraternelle. N'a-t-elle pas voulu ainsi marquer sa volonté d'être plus que jamais fidèle à cette fraternité de race qui est à l'origine de l'alliance des deux Etats? Ces liens sont sans doute rompus: mais il y a dessous des intrigues et même des contingences de la politique. Comme l'a dit le nouveau ministre de Tchécoslovaquie à Belgrade, M. Girsa, Tchécoslovaques et Yougoslaves défendent leur sécurité et leur existence. Quinconque les attaquaient les trouvera unis à la vie et à la mort.

J. B.

Les cérémonies à Belgrade

Dès la veille de l'anniversaire de l'indépendance tchécoslovaque, des cérémonies solennelles se sont déroulées dimanche à Belgrade.

Les fêtes commencèrent par une séance matinale dans le „Dôme" des Tchécoslovaques. Après une allocution de M. Hrnčík, président de l'Association tchécoslovaque à Belgrade, le ministre M. Girsa affirma que les peuples tchécoslovaque et yougoslave demeureront unis, comme ils l'ont été dans toutes les heures difficiles de leur histoire.

Le professeur M. Pavlović, dans une allocution, souligna la nécessité impérieuse d'un travail en commun pour les deux pays, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix.

A 11 heures, dans la grande salle de l'Université Kolarac, une académie solennelle eut lieu en présence du représentant de S.M. le Roi, des représentants du gouvernement, du corps diplomatique, du Parlement et de nombreux invités.

qui incarne toutes les aspirations nationales et qui donne le haut exemple de la discipline morale et de l'ordre dans toutes les affaires de l'Etat. En saluant ce grand vieillard, symbole de sa nation, nous adressons en même temps, en tant qu'alliés fidèles, à la fidèle alliée, la Tchécoslovaquie, le salut chaleureux des Yougoslaves."

M. Girska, ministre de Tchécoslovaquie, prononça ensuite un discours par lequel le nouveau diplomate prenait pour la première fois contact avec le grand public de Belgrade:

"Nos destinées sont les nôtres. C'est pourquoi le travail pour consolider la collaboration que nous suivons dans le domaine culturel, économique et politique est ce que nous pouvons vous donner de meilleur et, ce faisant, nous travaillons pour la paix et pour la sécurité de notre existence!"

"Qu'il me soit permis d'exprimer en ce moment solennel mes sentiments, ma conviction et mes vœux sincères pour le bonheur et la prospérité de S. M. le Roi Pierre II, des Régents Royaux, du gouvernement et du peuple yougoslave!"

Le discours de M. Girska fut chaleureusement applaudi par toute la salle. Après que M. Alexandre Belić, professeur à l'Université, eut fait une conférence remarquable sur les sciences slaves chez les Tchécoslovaques, un programme artistique termina cette belle cérémonie.

A la Légation

Lundi soir une réception eut lieu à la Légation de Tchécoslovaquie à l'occasion de la Fête Nationale.

Une véritable foule d'invités, appartenant à la colonie tchécoslovaque de Belgrade et aux membres de la Ligue tchécoslovaque-yougoslave, comme aussi un grand nombre de personnalités en vue ont répondu à l'aimable invitation du nouveau Ministre de la nation amie. On remarqua plusieurs membres du corps diplomatique, avec le nonce apostolique, Mgr. Pelegrenetti, à leur tête, et les représentants des autorités militaires et civiles.

M. Pirkušni, le très distingué pianiste tchécoslovaque, a exécuté un bref programme, qui fut salué d'applaudissements très chaleureux.

Une cérémonie a eu lieu dans la matinée à la Légation de Tchécoslovaquie où M. le ministre Girska a remis des décorations aux membres des Sokols de Novi Sad et de Pećevgrad.

Un concert

La Philharmonie de Belgrade a organisé hier soir un brillant concert dans la grande salle de l'Université Kolarac. Le programme comprenait les œuvres représentatives de la musique tchèque, "Sarka", de B. Smetana, la chorale de St. Vaclav, de Šuk, le Concert de A. Dvoržák, et "l'Ouverture de Shakespeare", du compositeur moderne M. Jirák.

Le célèbre pianiste tchécoslovaque, M. Pirkušni, a obtenu un grand succès en jouant le Concert de Dvoržák, de même que M. Vymetal, musicien très distingué, qui dirigea l'orchestre.

À l'occasion de la célébration du 17-ème anniversaire de la fondation de la République tchécoslovaque, les journaux ont consacré des articles enthousiastes pour évoquer la signification de cette date historique et célébrer l'amitié entre le peuple yougoslave et le peuple tchécoslovaque qu'uminent tant de luttes pour l'indépendance de leurs patries.

La Politika a publié un article de M. Baugdžić consacré à l'œuvre du Président M. Thomas Masaryk, retracant sa magnifique carrière d'homme d'Etat. L'auteur rappelle particulièrem-

La Fête Nationale turque

A l'occasion de la fête nationale turque, le *Vreme* consacre un article à cet anniversaire, en saluant l'œuvre du génie réformateur, Kémal Ataturk, président de la République.

L'auteur rappelle les paroles que le Président a prononcées lors du 10-ème anniversaire de la République, disant que le 29 octobre 1923 commença la renaissance d'une nation que le monde avait condamnée à mourir dans l'apathie orientale. Aussi ne peut-on plus reconnaître la vieille Turquie et ce miracle est l'œuvre de Kémal Ataturk.

Énumérant la série des réformes exécutées par Kemal Ataturk dans tous les domaines, l'article souligne que les nationalistes turcs ont relevé sensiblement le niveau intellectuel et social du pays.

A l'Université de Belgrade

L'Université de Belgrade, qui vient de rouvrir ses portes, aura à lutter pendant cette année scolaire avec de sérieuses difficultés techniques.

Le nombre des étudiants, qui au cours de l'année dernière, était de 8300 s'éleva actuellement à 9000. Les laboratoires et séminaires sont tout-à-fait insuffisants pour contenir un nombre double et souvent triple de la normale.

La majorité des étudiants sont pauvres et l'Université a dû prendre à sa charge l'organisation de repas à un prix minime. L'année dernière quatre cantines subvenaient à la nourriture de cinq à six cents jeunes gens; il y en avait autant qui prenaient pension dans le Foyer des étudiants Alexandre Ier. Mais même cet effort est inférieur aux besoins. Les autorités universitaires s'adresseront au Ministère de l'Instruction publique, à des bienfaiteurs privés, à des institutions sociales, pour l'aider dans sa tâche.

L'achèvement du Foyer des étudiants exige, à lui seul, une somme de 400.000 dinars que l'Université espère réunir grâce à de nouveaux dons.

Un montant de 150.000 dinars du fonds Luka Čeović a été accordé pour la publication de différents travaux scientifiques: soit à la Faculté de médecine, soit à la Faculté technique.

Ainsi, en dépit de la crise qui éprouve terriblement la science et les savants, l'Université de Belgrade remplit avec honneur sa mission.

La mort de M. Mičić

Le dr. Miće Mičić, sénateur et maire de Dubrovnik, vient de mourir dimanche dans sa ville natale.

Né à Dubrovnik en 1883, le dr. Mičić se distingua particulièrement pendant la guerre par son activité nationaliste contre l'Autriche et le germanisme oppresseur. Il fut membre du Comité yougoslave de Londres qui dirigea le mouvement des Yougoslaves d'Autriche-Hongrie à l'étranger et développa une propagande intense parmi les Croates de l'Amérique du Sud afin de libérer et d'unir tous les Slaves du Sud.

ment le rôle joué par le Président Masaryk au cours de la grande guerre, lorsque, courant d'un bout à l'autre de l'Europe, il travailla à la dislocation de l'Autriche-Hongrie oppressive.

C'est au nom même des principes qui ont donné l'indépendance à la Tchécoslovaquie, que le nouvel Etat a été organisé, ce qui lui a permis de surmonter toutes les difficultés et ce qui est un gage de ses futurs progrès.

Le célèbre pianiste tchécoslovaque, M. Pirkušni, a obtenu un grand succès en jouant le Concert de Dvoržák, de même que M. Vymetal, musicien très distingué, qui dirigea l'orchestre.

★

À l'occasion de la célébration du 17-ème anniversaire de la fondation de la République tchécoslovaque, les journaux ont consacré des articles enthousiastes pour évoquer la signification de cette date historique et célébrer l'amitié entre le peuple yougoslave et le peuple tchécoslovaque qu'uminent tant de luttes pour l'indépendance de leurs patries.

La Politika a publié un article de M. Baugdžić consacré à l'œuvre du Président M. Thomas Masaryk, retracant sa magnifique carrière d'homme d'Etat. L'auteur rappelle particulièrem-

L'armement de la Hongrie

Un des buts poursuivis avec ténacité par la diplomatie hongroise est la prétendue parité des droits de la Hongrie, ou plus précisément la liberté pour elle de s'armer à l'égal de ses voisins de la Petite-Entente. Les traités de paix ont réduit l'armée de ce pays à un corps de 35.000 soldats, c'est à dire à une force suffisante pour le maintien et la défense de l'ordre. Cependant le droit à l'armement forme, aux côtés du révisionnisme et de la protection des minorités hongroises dans les Etats successeurs, une des conditions posées par la Hongrie à la signature d'un pacte danubien.

De quelle manière la Hongrie entend-elle procéder à son armement? L'ancien colonel d'état-major, Nyír Laszlo, nous donne à ce sujet des informations précises, dans un numéro récent de la revue *Magyar Külpolitika*, organe officiel de la Ligue révisionniste magyare.

Sans autre préambule, l'ancien colonel motive pour son pays la nécessité de s'armer, en écrivant textuellement: "La Hongrie doit s'armer dans l'intérêt de la paix mondiale". Le motif invoqué et qui prête à sourire, met en évidence ce trait distinctif de la nature magyare: la mégalo-manie. Selon la conception de nos voisins, la paix du monde est dans leurs mains et ils en peuvent jouer tout à leur aise. Que l'on refuse aux Hongrois des canons, des avions de combat et des tanks, et l'on ira au devant des pires catastrophes.

L'humanité désespérée n'avait pas encore soupçonné que le problème de la paix tenait tout entier en un surplus de mitrailleuses, de canons lourds et de howards pour éteindre la puissance militaire magyare!

Quelle est l'armée dont la Hongrie aurait besoin, "dans l'intérêt de la paix mondiale"? Le colonel Nyír Laszlo nous l'apprend en posant des chiffres, comme tout technicien digne de ce nom. Théoriquement, dit-il, la Hongrie doit disposer d'une armée égale en nombre aux armées des trois Etats qui composent la Petite-Entente. Et comme d'après ses données, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ont respectivement en temps de paix, des effectifs de 255.000, 176.000 et 150.000 soldats, il en résulte que la Hongrie devrait réunir grâce à de nouveaux dons.

Un montant de 150.000 dinars du fonds Luka Čeović a été accordé pour la publication de différents travaux scientifiques: soit à la Faculté de médecine, soit à la Faculté technique.

Ainsi, en dépit de la crise qui éprouve terriblement la science et les savants, l'Université de Belgrade remplit avec honneur sa mission.

Considérant toutefois, qu'une partie importante des armées des trois Etats pourrait être, en cas de conflit, employée sur un autre théâtre d'opérations, la Hongrie serait disposée à réduire ses prétentions et à se contenter de forces égales à celles que la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie pourraient lui opposer et qu'elle tiendrait en respect jusqu'à l'arrivée des renforts que l'Italie, précise l'auteur, ne manquerait pas de lui envoyer.

La Hongrie pourra à la rigueur compter 150.000 soldats en temps de paix, soit des effectifs cinq fois plus grands que ceux dont elle peut disposer présentement, tout en instituant le service militaire obligatoire de deux ans. Cette armée devra être dotée de tous les moyens modernes de combat: artillerie lourde, gaz, avions, plus une flottille de torpilleurs sur le Danube. Elle aura surtout besoin d'un grand nombre d'avions, afin de tenir tête aux armées de la Petite Entente, jusqu'au moment où des renforts extérieurs viendront secouder ses effets. Tel est le minimum exigé par les nécessités de l'armement hongrois et auquel la Hongrie ne peut renoncer, et puisqu'aussi bien, l'auteur y revient, "la paix du monde est en jeu."

Le célèbre pianiste tchécoslovaque, M. Pirkušni, a obtenu un grand succès en jouant le Concert de Dvoržák, de même que M. Vymetal, musicien très distingué, qui dirigea l'orchestre.

★

À l'occasion de la célébration du 17-ème anniversaire de la fondation de la République tchécoslovaque, les journaux ont consacré des articles enthousiastes pour évoquer la signification de cette date historique et célébrer l'amitié entre le peuple yougoslave et le peuple tchécoslovaque qu'uminent tant de luttes pour l'indépendance de leurs patries.

La Politika a publié un article de M. Baugdžić consacré à l'œuvre du Président M. Thomas Masaryk, retracant sa magnifique carrière d'homme d'Etat. L'auteur rappelle particulièrem-

pe de ses livres. Cette tendance nette de s'attacher plus spécialement à l'homme qu'aux événements se manifeste aussi dans ses récits des faits. Nous pouvons invoquer à l'appui de notre thèse non seulement ses biographies, mais également son *Neuf Thermidor*, où la présentation des faits est parfois interrompue par des portraits admirables de Robespierre, de ses amis et de ses adversaires.

L'Académie française s'était prononcée sur la valeur des travaux de Louis Barthou, car ce n'est pas seulement l'hommage d'Etat qu'elle voulut honorer en lui conférant le titre d'immortal. Cependant une critique non avisée serait tentée de juger sévèrement son œuvre. En effet, le manque de continuité entre ses différents travaux pourrait être considéré comme une faiblesse. Mais n'oublions pas que Barthou voulut toujours garder sa liberté d'action, tout aussi bien en politique que dans son activité scientifique et littéraire. Il n'a jamais occupé une chaire et il ne se crut pas obligé de travailler dans une voie qui lui eût été imposée. Son cabinet de travail ne fut pas seulement celui d'un savant. Nous avons déjà vu que c'était un homme qui savait tirer profit de ses loisirs. En supposant même que ses livres furent uniquement le produit de quelques brèves observations sur l'histo-

ire et la littérature, auxquels il s'adonna avec passion, nous devrions rendre hommage à son œuvre. Nous considérons qu'on a tout intérêt à savoir comment et de quelle manière les belles-lettres peuvent procurer le plaisir à un homme d'une haute culture, et de même, nous sommes toujours curieux de connaitre le jugement d'un érudit sur les faits et les personnages célèbres. Ce n'est pourtant pas uniquement sous ce rapport qu'il faut envisager ses travaux historiques.

Louis Barthou n'était pas un simple amateur, et je crois que je n'exagère pas en affirmant qu'il fut un grand historien. Un seul de ses livres: "Mirabeau" suffit à le prouver.

Bien avant sa mort, j'eus l'occasion, en préparant un petit travail sur Mirabeau, de consulter son livre et de le comparer aux autres travaux qui traitent le même sujet. Je dois avouer en toute sincérité que le meilleur ouvrage d'une riche bibliographie fut celui de Louis Barthou.

Quoiqu'il ne s'occupât jamais spécialement des sciences économiques et financières, il a retracé d'une main de maître la doctrine physiocratique et les questions diverses des finances publiques qui se sont posées dans les dernières années de l'Ancien régime et au commencement de la période intermédiaire. Il s'est effor-

En l'honneur de M. Gabriel Millet

M. le professeur Gabriel Millet, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, a quitté la Yougoslavie quelques jours après la séance solennelle que l'*Echo de Belgrade* a relatée et au cours de laquelle l'Université l'a promu docteur honoris causa.

Un déjeuner a été offert à M. et Mme Gabriel Millet par le Conseil de l'Université, en présence du Comte Robert de Damierre, ministre de France. M. le professeur Miodrag Ibravac, au nom de l'*Institut d'études françaises* de l'Université, a rappelé en ces termes les brillants titres du maître à la reconnaissance des Yougoslaves.

L'Institut d'Etudes françaises se joint de tout cœur à l'Université de Belgrade pour saluer en vous le grand savant, l'ami éprouvé que vous êtes, et de plus, un des membres les plus éminents du comité parisien de notre Institut.

Personne mieux que vous n'a mis en lumière la valeur artistique et morale de nos vieilles églises, ces sanctuaires vénérables, asiles de paix résultante de notre temps", se montra à la fois surpris et émerveillé. S'excusant de son ignorance à notre égard, il ajouta qu'il se traitait un réel plaisir de lire votre ouvrage. "Le fait, disait-il, d'avoir produit de telles œuvres d'art à une époque aussi lointaine constitue pour les Serbes, dont j'admire la vaillance, un nouveau titre de gloire."

Quant à Maurice Barrès, à qui votre livre fut offert dans son hôtel du boulevard Maillot, en face de Bois, je l'y vois encore, penché dessus, relevant son fameux tourpet sur sa tempe droite, et faisant votre éloge, car il avait déjà admiré, disait-il, votre étude sur Mistra. Celui qui a chanté la grande pitie des églises de France nous avait promis de venir en Yougoslavie pour visiter ces monastères et faire un pèlerinage sur la trace de Vilhelmovin et des croisées dont il avait vu les châteaux au Liban et dont il se proposait d'écrire l'histoire. Une semaine encore avant sa mort, il entretenait notre ami M. Jean Bourgois de sa ferme intention d'entreprendre ce voyage dont nous promettons tout d'abord pour l'amitié franco-yougoslave.

Je ne souligne que ces deux noms glorieux dans la liste très longue de ceux qui, en France et hors d'elle, sont devenus, depuis, des exceptions, si malgré tout, ces deux noms demeurent, ce qu'ils ont toujours été, suffisants, incorrigibles. Si la guerre et ses conséquences n'ont pas les assaig, c'est que le mal dont ils souffrent est vraiment incurable.

Observator — Bucarest

Ainsi les Hongrois demeurent, ce qu'ils ont toujours été, suffisants, incorrigibles. Si la guerre et ses conséquences n'ont pas les assaig, c'est que le mal dont ils souffrent est vraiment incurable.

Je ne souligne que ces deux noms glorieux dans la liste très longue de ceux qui, en France et hors d'elle, sont devenus, depuis, des exceptions, si malgré tout, ces deux noms demeurent, ce qu'ils ont toujours été, suffisants, incorrigibles. Si la guerre et ses conséquences n'ont pas les assaig, c'est que le mal dont ils souffrent est vraiment incurable.

Je ne souligne que ces deux noms glorieux dans la liste très longue de ceux qui, en France et hors d'elle, sont devenus, depuis, des exceptions, si malgré tout, ces deux noms demeurent, ce qu'ils ont toujours été, suffisants, incorrigibles. Si la guerre et ses conséquences n'ont pas les assaig, c'est que le mal dont ils souffrent est vraiment incurable.

Je ne souligne que ces deux noms glorieux dans la liste très longue de ceux qui, en France et hors d'elle, sont devenus, depuis, des exceptions, si malgré tout, ces deux noms demeurent, ce qu'ils ont toujours été, suffisants, incorrigibles. Si la guerre et ses conséquences n'ont pas les assaig, c'est que le mal dont ils souffrent est vraiment incurable.

Je ne souligne que ces deux noms glorieux dans la liste très longue de ceux qui, en France et hors d'elle, sont devenus, depuis, des exceptions, si malgré tout, ces deux noms demeurent, ce qu'ils ont toujours été, suffisants, incorrigibles. Si la guerre et ses conséquences n'ont pas les assaig, c'est que le mal dont ils souffrent est vraiment incurable.

Je ne souligne que ces deux noms glorieux dans la liste très longue de ceux qui, en France et hors d'elle, sont devenus, depuis, des exceptions, si malgré tout, ces deux noms demeurent, ce qu'ils ont toujours été, suffisants, incorrigibles. Si la guerre et ses conséquences n'ont pas les assaig, c'est que le mal dont ils souffrent est vraiment incurable.

Je ne souligne que ces deux noms glorieux dans la liste très longue de ceux qui, en France et hors d'elle,

Le Monde et la Ville

La Cour

AUDIENCE

DE S.M. LA REINE MARIE

S.M. la Reine Marie a reçu le 25 octobre en audience les membres du Comité de l'Aéro-Club Universitaire du Royaume de Yougoslavie.

M. Arandjelović, président de la Reine de bien vouloir assister à la cérémonie du baptême du premier avion de l'Aéro-Club Universitaire. Sa Majesté daigna accepter cette invitation.

La Diplomatie

A LA LEGATION DE FRANCE

Le comte Robert de Dampierre, ministre de France, vient de s'installer dans le nouvel hôtel de la Légation de France, situé dans la rue de Paris, face au Kalemegdan, où se trouvent désormais réunis les appartements du Ministre et les divers services diplomatiques et consulaires.

M. GIRSA EN SERBIE DU SUD

M. Girska, ministre de Tchécoslovaquie à Belgrade, a effectué récemment un voyage en Serbie du Sud, afin d'étudier les richesses artistiques du passé médiéval. M. Girska a visité notamment Skopje, Ohrid, ainsi que les principaux monastères de la région.

A LA LEGATION DE ROUMANIE

Le lieutenant-colonel Elie Cretzulescu, qui depuis quatre ans et demi occupait les fonctions d'attaché militaire de Roumanie à Belgrade, vient de quitter la Yougoslavie. Fromu colonel, il prend le commandement d'un régiment à Piatra Neamț, en Moldavie. Le colonel Cretzulescu laisse un sympathique souvenir dans les cercles militaires yougoslaves comme dans les milieux diplomatiques.

Son successeur, le colonel Teodorescu, vient d'arriver à Belgrade; brillant officier d'état-major, il exerce les fonctions d'attaché militaire à Athènes.

M. DRAGHICESCO MINISTRE

Nous apprenons avec plaisir que M. Démètre Draghicesco, sénateur de Roumanie, qui a bien voulu collaborer à plusieurs reprises à l'*Echo de Belgrade*, vient d'être nommé ministre de Roumanie à Mexico. Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations.

Les Informations

M. VON OSTEN A BELGRADE

M. von Osten, délégué du comité olympique de Berlin, est arrivé lundi à Belgrade. Il a conféré avec les membres du comité olympique yougoslave au sujet de la participation de la Yougoslavie aux futurs Jeux Olympiques de Berlin.

LE DEPART DE M. H. HARRISON

M. Hubert Harrison, correspondant de l'Agence Reuter à Belgrade, vient de partir pour Djibouti comme envoyé spécial de la grande agence anglaise sur les lieux du conflit italo-

éthiopien. L'Association de la presse étrangère lui a offert un dîner d'adieu, présidé par M. G. Castellan, qui a évoqué les dix années passées par notre confrère à Belgrade.

CONFÉRENCES FRANÇAISES

Le Cercle des Amis de la France et de l'Institut franco-yougoslave de Sarajevo ont rouvert leurs portes le 2 octobre par une conférence inaugurale de M. René Pelletier. Le 12 octobre M. le professeur Georges Blondel y a évoqué avec une bonne humeur souriante et très vivante ses impressions de voyage en Europe centrale et les principaux problèmes économiques actuels, notamment les questions agraires. Le 23 octobre, M. Pelletier a fait revivre, à travers une douceur et une œuvre sincère, l'émouvante figure de Marceline Desbordes-Valmore. Toutes ces conférences ont attiré un auditoire fidèle et nombreux.

UNE CONFÉRENCE SUR LA SUISSE

M. Pierre Briquet, rédacteur pour la politique extérieure du *Journal de Genève*, a fait hier au Cercle des Amis de la France une conférence fort réussie sur le thème : "Le Présent et l'Avenir de la Suisse".

SERVICES ANNIVERSAIRES

Une très nombreuse assistance se pressait le 26 novembre au cimetière de Belgrade pour le service annuel célébré à la mémoire de Vasilije Grđić, le vaillant lutteur de Bosnie qui, comme député au *Sabor* avant la guerre et pendant la guerre, joua un rôle décisif pour la libération de la Bosnie et de l'Herzégovine. Il n'avait échappé à la mort que par intervention personnelle du Pape auprès de l'Empereur d'Autriche-Hongrie.

* *

Une foule nombreuse se pressait aussi dans la chapelle Saint-Nicolas au service célébré pour le repos de l'âme de Mme Jelisaveta Ibrovac, née Popović, décédée le 30 octobre 1934. L'empressement et l'émotion de l'assistance, qui comprenait de nombreux professeurs et des représentants des cercles intellectuels et des *Arts de la France*, témoignaient du souvenir profond que Mme Ibrovac a laissé dans la société belgradoise.

Distinctions

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

*

Le Président de la République de Pologne a bien voulu décerner à M. Z. Ilić, ministre-adjoint des Communications, l'ordre de la *Polonia Restituta*, que lui a remis M. le ministre Dembički.

Une mosaïque du Roi Alexandre exposée à Paris

On parle de Paris:

Une exposition a été ouverte samedi au Conservatoire national des Arts et Métiers à Paris, où parmi les œuvres exposées figure une mosaïque représentant le Roi Chevalier Alexandre, qui est due à l'artiste yougoslave Mitrinović, élève du professeur Magne, auteur des célèbres mosaïques de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

Le vernissage fut présidé par M. Mario Roustan, ministre de l'Education Nationale, en présence du Maréchal Franchet d'Esperey, du président et des membres du Conseil d'administration du Conservatoire, de M. Auguste Brunet, député, président de l'association parisienne des *Poilius d'Orient*. M. B. Purić, ministre de Yougoslavie à Paris, entouré du haut personnel de la Légation, assista à la cérémonie.

M. René Pelletier, le professeur Georges Blondel y a également avec une bonne humeur souriante et très vivante ses impressions de voyage en Europe centrale et les principaux problèmes économiques actuels, notamment les questions agraires. Le 23 octobre, M. Pelletier a fait revivre, à travers une douceur et une œuvre sincère, l'émouvante figure de Marceline Desbordes-Valmore. Toutes ces conférences ont attiré un auditoire fidèle et nombreux.

CONFÉRENCES FRANÇAISES

Le Cercle des Amis de la France et de l'Institut franco-yougoslave de Sarajevo ont rouvert leurs portes le 2 octobre par une conférence inaugurale de M. René Pelletier. Le 12 octobre M. le professeur Georges Blondel y a également avec une bonne humeur souriante et très vivante ses impressions de voyage en Europe centrale et les principaux problèmes économiques actuels, notamment les questions agraires. Le 23 octobre, M. Pelletier a fait revivre, à travers une douceur et une œuvre sincère, l'émouvante figure de Marceline Desbordes-Valmore. Toutes ces conférences ont attiré un auditoire fidèle et nombreux.

M. Girska, ministre de Tchécoslovaquie à Belgrade, a effectué récemment un voyage en Serbie du Sud, afin d'étudier les richesses artistiques du passé médiéval. M. Girska a visité notamment Skopje, Ohrid, ainsi que les principaux monastères de la région.

M. Pierre Briquet, rédacteur pour la politique extérieure du *Journal de Genève*, a fait hier au Cercle des Amis de la France une conférence fort réussie sur le thème : "Le Présent et l'Avenir de la Suisse".

SERVICES ANNIVERSAIRES

Une très nombreuse assistance se pressait le 26 novembre au cimetière de Belgrade pour le service annuel célébré à la mémoire de Vasilije Grđić, le vaillant lutteur de Bosnie qui, comme député au *Sabor* avant la guerre et pendant la guerre, joua un rôle décisif pour la libération de la Bosnie et de l'Herzégovine. Il n'avait échappé à la mort que par intervention personnelle du Pape auprès de l'Empereur d'Autriche-Hongrie.

Son successeur, le colonel Teodorescu, vient d'arriver à Belgrade; brillant officier d'état-major, il exerce les fonctions d'attaché militaire à Athènes.

M. DRAGHICESCO MINISTRE

Nous apprenons avec plaisir que M. Démètre Draghicesco, sénateur de Roumanie, qui a bien voulu collaborer à plusieurs reprises à l'*Echo de Belgrade*, vient d'être nommé ministre de Roumanie à Mexico. Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations.

Les Informations

M. VON OSTEN A BELGRADE

M. von Osten, délégué du comité olympique de Berlin, est arrivé lundi à Belgrade. Il a conféré avec les membres du comité olympique yougoslave au sujet de la participation de la Yougoslavie aux futurs Jeux Olympiques de Berlin.

*

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

*

Le Président de la République de Pologne a bien voulu décerner à M. Z. Ilić, ministre-adjoint des Communications, l'ordre de la *Polonia Restituta*, que lui a remis M. le ministre Dembički.

*

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr. Prvoslav Grisogono, ancien ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Prague, aujourd'hui ministre à Varsovie, vient d'être décoré par le président de la République tchècoslovaque, M. Masaryk, de la Grand'Croix de l'Ordre du Lion Blanc.

M. le dr

Les sanctions économiques et les intérêts yougoslaves

(Suite de la 1^{ère} p. 4^{ème} col.)

Aucun pays, dit-on, ne doit être privé des avantages que les accords commerciaux, conclus avec l'Italie par les autres participants aux sanctions, lui assurent par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée; les pays qui, par le fait de la prohibition des importations italiennes, peuvent absorber une certaine quantité de marchandises étrangères, doivent le faire en tenant compte des profits des Etats qui participent aux sanctions. Et, enfin, pour augmenter les achats des Etats qui auront subi des pertes, les contingents des pays qui ont refusé de prendre part à l'action commune contre l'Italie, seront réduits.

Tels sont les vœux exprimés par la proposition N° 5. Les débouchés qui s'ouvriront peut-être, parce que les marchandises d'Italie seront prohibées, ne peuvent être utilisés par la Yougoslavie. Les marchandises exportées de Yougoslavie diffèrent de celles qui font l'objet des exportations italiennes et, par conséquent, ne sont pas capables de les remplacer. La seule chance pour la Yougoslavie de compenser le dommage qu'elle subira par la perte de son commerce normal avec l'Italie, c'est de remplacer les Etats qui ont refusé d'appliquer les sanctions, l'Autriche et la Hongrie. La Yougoslavie se trouve en concurrence pour la vente du bois avec l'Autriche sur deux marchés: l'allemand et le suisse. Comme le premier de ces marchés ne peut être pris en considération, parce que l'Allemagne n'est plus membre de la S.D.N., il ne reste que le marché suisse. Ce dernier sur 5371 milliers de mètres cubes en achète 897 en Yougoslavie (au premier semestre 1935), mais le renforcement de ces fournitures se heurte à des obstacles de nature technique. La préorientation commerciale d'une industrie exige, surtout pour un article tel que le bois, une longue période d'accordement aux demandes d'un nouveau marché.

Dans un des nombreux articles, consacrés à la question des sanctions, celui de M. Ljubosavljević, paru le 20 octobre au *Privredni Pregled*, rappelle que la Yougoslavie, qui jouit d'une balance commerciale active à avec l'Italie un bilan passif de paiements. En effet la participation du capital italien dans nos banques, assurances, marine marchande et industrie est forte. C'est un gage que nous tenons contre les créances commerciales. C'est aussi une garantie que, au moment de régler les compensations des dommages causés par le conflit italo-éthiopien, nous ne resterons pas vis-à-vis de l'Italie les mains vides.

Prof. WLAD. ROSENBERG

Un rapport sur les compensations

M. V. Subotić, délégué permanent de Yougoslavie à la S.D.N. et les membres de la délégation yougoslave qui ont participé aux travaux de Genève en vue de l'application de l'article 16 du Pacte, étaient rentrés à Belgrade le 24 octobre.

Nos délégués ont présenté au Président Stojadinović un rapport sur les résultats obtenus à Genève relativement aux compensations pour les dommages que la Yougoslavie subirait par l'application des sanctions économiques à l'égard de l'Italie.

M. Ivan Subotić et les délégués, MM. Protić, directeur général de la Banque Nationale, et S. Obradović, inspecteur au Ministère du Commerce et de l'Industrie, sont repartis hier pour Genève.

L'industrie forestière et les sanctions

Une séance plénière du Comité central de l'industrie forestière de Yougoslavie s'est tenue le 28 octobre, afin d'examiner la question des exportations de bois en Italie, qui rencontrent des difficultés par suite du développement des rapports économiques et des difficultés de paiement.

La conférence a été convoquée par le président du Comité central, M. Ulmansky, ancien ministre des forêts et mines.

Le Ministre des forêts et mines, M. Dj. Janković, a souligné la bonne volonté du gouvernement pour aider dans la plus grande mesure l'industrie forestière au milieu des difficultés qu'elle traverse. Ont pris également le dr. Pilja, directeur au Ministère du Commerce et de l'Industrie, ainsi que plusieurs délégués des organisations forestières des pays qui ont pris la parole. Le représentant de la Banque Nationale, M. Ljubisavljević, a assisté à la conférence comme observateur.

Après une longue discussion une résolution a été votée, qui demande

au gouvernement d'accepter les propositions suivantes pour régulariser nos paiements avec l'Italie:

dénoncer l'accord actuel sur le clearing italo-yugoslave, puisqu'à la prohibition d'exportation de certains articles italiens, qui sont les plus importants pour notre commerce, l'exportation de l'Italie est devenue impossible, même sans application des sanctions;

substituer au clearing la liberté des paiements dans notre exportation vers l'Italie;

prendre toutes les mesures pour assurer le paiement du solde actuel du clearing à nos exportateurs; et, au cas où ce remboursement ne serait que partiellement possible de trouver, pendant la discussion sur les sanctions, les moyens qui assureront à nos commerçants la possibilité d'acheter en Italie des produits d'une valeur équivalente à leurs créances.

À sujet des sanctions, la résolution demande au gouvernement, d'éviter autant que possible l'élargissement des sanctions économiques sur la défense d'exporter nos bois en Italie;

de prendre toutes les mesures qui compenseront les pertes que notre industrie forestière subira par suite des sanctions, et de s'assurer le placement sur d'autres marchés.

A cet effet, l'assemblée a demandé d'ouvrir une ligne maritime régulière avec le Levant; de régler nos rapports économiques avec l'Espagne; de s'assurer, pour l'exportation des bois en France et en Algérie, le même tarif préférentiel qu'a obtenu l'Autriche; d'attribuer, un attention particulière au marché hongrois; de prendre des mesures pour augmenter nos exportations de produits forestiers en Angleterre; et enfin de régler nos relations commerciales avec l'Argentine.

A la fin, la résolution déclare que l'assemblée accepte l'invitation du Comité permanent international pour le bois d'assister à une conférence qui aura lieu prochainement à Paris.

L'avis des Chambres de Commerce et d'industrie

La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Zagreb a adressé au Ministre du Commerce et de l'Industrie un exposé documenté sur les difficultés où se trouvait l'exportation yougoslave par suite de l'application des sanctions économiques à l'égard de l'Italie.

La Chambre de Commerce et d'Industrie propose la réunion d'une grande conférence des représentants du commerce et de l'industrie, afin d'examiner les compensations auxquelles notre pays a droit.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Split a convoqué de son côté une importante séance des représentants des milieux économiques de Dalmatie, qui ont envisagé toutes les pertes qui subiraient l'industrie, le commerce et la navigation maritime sur l'Adriatique par suite des sanctions.

La conférence s'est occupée en même temps des échanges réciproques et des tarifs ferroviaires entre les Etats de la Petite Entente.

Le commerce du bois avec l'Italie

Au commencement du mois, l'exportation du bois à destination de l'Italie n'a pas été importante. Ce ne sont pas les commandes qui ont fait défaut, mais c'est surtout le mode de paiement par clearing que les exportateurs yougoslaves ne pouvaient accepter.

Dans la seconde moitié du mois, une reprise d'activité a été remarquée. Ces derniers jours on a expédié pour l'Italie environ 3.000 tonnes de bois, les acheteurs italiens ayant payé leurs commandes en argent comptant.

Une importante quantité de traverses de chemin de fer sera prochainement exportée en Egypte.

Nos relations avec la Syrie

Sur l'initiative de certaines personnalités mondiales de Syrie et du Liban, il a été créé une Société d'encouragement du tourisme, siège Avenue Allenby à Beyrouth.

Cette société n'est pas une agence qui poursuit des buts lucratifs. Elle se tient à la disposition des touristes pour leur fournir bénévolement tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, les mettre en rapport avec les Agences de voyage et avec les hôtels.

Les touristes yougoslaves qui visitent la Syrie et le Liban ont donc tout intérêt à s'adresser à la S.E.T. qui leur facilitera certainement leur séjour dans les Etats du Levant sous Mandat Français.

Un important Congrès des coopératives agricoles

Un discours de M. Korošec

Le congrès de l'Union des Fédérations des coopératives s'est tenu dimanche en présence des délégués venus de toutes les régions du pays.

En tant que président de l'Union,

M. Korošec, ministre de l'Intérieur, a ouvert le Congrès par un discours où il a rappelé d'abord que l'Union compte aujourd'hui 19 Fédérations,

toutes fondées sur les principes généraux de la coopération.

Ce groupement est compact et solide en raison de l'attachement de tous les coopérateurs aux trois plus grands idéaux: liberté, justice et amour réciproque. Ce sont les trois grandes forces dans la vie de tout organisme humain. Où elles font défaut, il n'y a ni vie, ni progrès, mais seulement la désagrégation, la désorganisation et la mort.

Le Ministre de l'Intérieur lit avec force qu'on a abusé souvent de ces trois principes fondamentaux. Or la liberté n'est bienfaisante et efficace que si elle reste dans les limites de la justice et de la loi.

L'allocation de M. Korošec fut saluée chaleureusement par l'assistance.

Le représentant du Ministre de l'Agriculture déclara que le Ministre avait soumis à l'approbation du gouvernement le projet de loi sur les coopératives agricoles et l'avait adressé aux fins de discussion à la Chambre.

La résolution adoptée à l'unanimité par le Congrès souligne quelques points essentiels.

1) Notre économie souffre depuis quatre mois de la pénurie d'argent en espèces, en premier lieu d'une faible circulation fiduciaire, aggravée par une forte théaurisation. Ceux qui sont détenteurs de l'argent exercent en fait une dictature économique. Les coopératives de crédit agricole ne peuvent utilement remplir leur mission faute d'avoir à leur disposition les moyens nécessaires. L'Etat devrait prendre des mesures appropriées afin d'assurer la liquidité aux coopératives de crédit;

2) les intérêts de la coopération du peuple et de l'Etat exigent des mesures rapides pour l'assainissement de la situation difficile où se trouve le mouvement coopératif;

3) la réforme agraire doit être terminée aussi tôt que possible;

4) il faut que les 50% des crédits accordés par l'Etat aux colons pour la construction de leurs maisons soient annulés; la moitié restante sera remboursable au moyen de titres d'Etat;

5) le budget du Ministère de l'Agriculture ne représente qu'1% du budget entier de l'Etat, ce qui empêche le département de prendre les mesures nécessaires à l'économie du pays;

6) il est indispensable qu'un contact s'effectue entre la coopération des villes et celle des agriculteurs afin d'éviter l'intermédiaire des producteurs;

7) au sujet des sanctions de Genève, notre agriculture devrait avoir l'occasion de dire son mot par l'intermédiaire de l'Union centrale.

Nouvelles économiques

COMMERCE EXTERIEUR

Selon la statistique officielle, au cours des neuf premiers mois, la Yougoslavie a exporté 2.469.809 tonnes de marchandises pour 2 milliards

75.391.357 dinars contre 668.497 tonnes ou 2.611.059.556 dinars de marchandises importées. Par conséquent, l'actif du bilan commercial pour les neufs premiers mois est de 164.331.801 dinars.

NOS EXPORTATIONS EN AMERIQUE

Les exportations yougoslaves aux Etats-Unis qui atteignaient la somme de 13.3 millions de dinars en 1923 ont atteint déjà la somme de 115.5 millions rien que dans la première moitié de 1935.

LE TRAFIC DES PORTS

Selon les statistiques officielles il a été exporté 7.817.348 et importé 2.373.727 tonnes de marchandises par les ports maritimes yougoslaves au cours des six premiers mois de cette année. Le bois occupe la première place dans les exportations, et le charbon dans les importations.

TRAVAUX PUBLICS

De très importants travaux de réfection des routes sont actuellement en cours dans la Banovina du Vardar,

où toutes les routes seront réparées au cours de cet automne. Un nouveau pont sur la rivière Pešnja vient d'être terminé. Les nouvelles routes et celles qui seront réparées auront une grande importance économique et touristique.

CONSTRUCTION DE WAGONS

La fabrique de wagons à Brod vient de signer avec la Direction générale

La liaison de Belgrade à la mer par le Durmitor

Le récent voyage de M. Stojadinović au Monténégro, au cours duquel le président du Conseil yougoslave, a marqué à plusieurs reprises l'importance de la liaison entre Belgrade et la mer par le Durmitor, a inspiré une page très intéressante à notre éminent collaborateur, M. Charles Loiseau, dans l'*Europe Centrale*:

„Cette route, dit-il, qui va établir un lien direct de 550 kilomètres, praticable à l'automobile, et probablement précurseur de la voie ferrée, n'est-ce point un commencement de réalisation de cette artère Danube-

Adriatique, dont le projet date d'avant la guerre? Je me souviens qu'à la veille des hostilités de 1912, les diplomates accrédités auprès de la petite Cour de Cetinje, y trouvaient de l'occupation pour leurs loisirs, qui n'étaient pas rares. Je retrouve même, dans les croquis qui datent de cette époque, les tracés des projets par lesquels s'opposaient les intérêts austro-hongrois, russes et italiens, et dont aucun ne passait par le Durmitor. Autant d'intérêts en conflit, autant de lignes sinuées, autant de débouchés plus ou moins fantaisistes, qui sur St-Jean de Medua, qui sur Antivari, qui même sur Vlajona Pour établir un parcours logique et bref, il ne fallait rien de moins que l'incorporation du Monténégro dans la communauté yougoslave. Les diplomates de ce temps-là eussent souri avec incrédulité si on avait voulu leur montrer sur la carte le Danube-Adriatique conçu et réalisé en vue de rapprocher Belgrade des Bouches de Kotor!

De l'intérêt politique et stratégique que cette jonction, ne parlons même pas: il est assez manifeste. Mais l'intérêt touristique n'est pas encore assez mis en relief. Il repose sur le fait de la célébrité acquise par la côte dalmate depuis quelques années — et qui va toujours grandissant — et surtout de la préférence accordée à Dubrovnik par le tourisme mondial, un rendez-vous international, un siège porté à la fois de Cetinje, au fond du lac de Scutari. Elle ira beaucoup plus loin, elle sera sollicitée par les agences, dès que sera mieux connue la nouvelle route du Durmitor."

Grâce à l'union yougoslave, comme l'observe très justement M. Charles Loiseau, le Monténégro découvre de larges horizons au-delà de ses roches: il s'ouvre à la vie moderne.

HAUTE COUTURE, V. YACOV

LIEVITCH DE PARIS, a transféré

ses ateliers à BELGRADE, 28,

Kr. Milana. Travail soigné, à des prix très modérés.

UNE ASSEGMENTATION D'UN LAC

Banovina du Littoral a accordé un crédit d'un million de dinars aux travaux d'assèchement du lac de Vrgorac, qui se trouve à la limite de la Dalmatie et de l'Hercégovine, près de l'Adriatique. L'assèchement se fera au moyen d'un tunnel d'une longueur de 2.256 mètres, par lequel l'eau du lac s'écoulera dans la mer.

PÊCHE MARITIME

La pêche maritime au cours de 1934 a atteint 645.114 kg, soit 9% de plus que l'an dernière 1933. Elle représente une somme de 2.870.530 dinars soit 8,3% de plus que l'an dernière précédente. D'après ces chiffres, le prix moyen d'un kilogramme de poisson a été de 4,83 dinars.

UNE MINE DE CHARBON

On vient de découvrir dans l'arrondissement de Zvornik (Bosnie) d'importantes couches de charbon, qui s'étendent de Snegovo par Bulatovac à Kalesija.

UNE VOIE NOUVELLE

La nouvelle voie de chemin de fer Pazarac-Terčin vient d'être livrée solennellement à la circulation. Grâce à cette ligne, la durée du trajet Sarajevo-Mostar sera raccourcie d'un quart d'heure.

CONSTRUCTION DE WAGONS

La fabrique de wagons à Brod vient

de signer avec la Direction générale

BIBLIOGRAPHIE

Encyclopédie Balkanique

On nous prie d'annoncer la mise sous presse du premier fascicule de l'*Encyclopédie Balkanique Permanente*.

Ce premier fascicule donne une documentation abondante et précise sur des sujets dont la plupart n'ont jamais été traités simultanément.

Les contrats C. A. F. et les risques de guerre. L'assurance contre les risques de guerre est-elle à la charge du vendeur ou de l'acheteur? Une nouvelle enquête sur la télégraphie internationale. Les Bourses de marchandises dans les principaux pays,